

Projet de construction d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay

Mémoire présenté au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement du Québec



OCTOBRE 2020

Développement Économique 02
295, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec) G7H 1S7
Tél. : 418 698-3157 | Téléc. : 418 698-3279 | www.promotion.saguenay.ca

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 ET DU COMITÉ DE MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CMAX RETOMBÉES)..... | 5 |
| PORTRAIT RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN | 9 |
| INTÉRÊT ENVERS LE PROJET | 14 |
| LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES | 19 |
| EN CONCLUSION..... | 21 |
| ANNEXE..... | 23 |

Liste des tableaux

| | |
|--|----------|
| Tableau 1 : Niveau de retombées au Saguenay-Lac-Saint-Jean de projets sur lesquels le CMAX Retombées est intervenu..... | 9 |
|--|----------|

Mesdames, Messieurs les Commissaires,

Développement Économique 02 est heureux d'intervenir auprès du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, dans le cadre de ses audiences sur le projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay, piloté par GNL Québec dont le sommaire du projet est présenté en annexe. Notre propos d'aujourd'hui vise à vous exposer notre point de vue sur la pertinence de ce projet structurant pour l'ensemble de l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean, particulièrement dans le contexte de relance économique vigoureuse qui sera plus que nécessaire dans le monde post-COVID-19. Ce projet implique des investissements d'une ampleur sans précédent pour la région et même au niveau du Québec. Autant dans sa phase de construction que d'opération, ce projet créera directement et indirectement de nombreux emplois de qualité, en plus de contribuer significativement à la diversification de l'économie régionale dans le secteur énergétique. En fait, ce projet sera à la base de l'émergence d'une toute nouvelle filière économique, filière qui a le potentiel d'attirer en région éloignée une nouvelle population en plus de susciter l'intérêt pour certains de revenir s'établir dans leur région natale.

Le projet apporte également une contribution importante au développement de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, en accueillant un projet de l'envergure de GNL Québec, Port Saguenay pourra bonifier ses infrastructures et services disponibles sur la zone industrialo-portuaire de Saguenay.

Développement Économique 02 :

- Donne son appui au projet;
- Invite GNL Québec à respecter l'entente de collaboration signée avec le Comité de maximisation des retombées économiques (CMAX Retombées) de Développement Économique 02, et à poursuivre son travail de collaboration afin de maximiser les retombées économiques sur toute la région, de la construction aux opérations, de cet important projet;
- S'engage à informer, préparer, inviter et encourager les entreprises manufacturières, les équipementiers et les firmes-conseils de la région à participer à toutes les étapes de la construction et des opérations de ce complexe, ceci afin, entre autres, de faciliter le transfert de connaissances et le développement d'une nouvelle expertise;
- Demande à GNL Québec de bonifier sa politique de carboneutralité (notamment via l'accélération du reboisement régional et l'achat de biogaz produit à partir de la biomasse régionale), de rendre disponible à des fins de diversification économique régionale la chaleur résiduelle qui sera émise par son procédé d'opération, de prévoir un

mode d'accès pour la région au gaz naturel liquéfié que l'usine produira, de collaborer à la mise en place d'une usine d'hydrogène et d'une usine d'engrais azoté, de collaborer à l'émergence d'une filière économique de production de biogaz;

- S'attend à ce que des suivis environnementaux rigoureux soient mis en place, en concertation avec le milieu, comme ceux mentionnés dans l'étude d'impact sur l'environnement.

PRÉSENTATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02 ET DU COMITÉ DE MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CMAX RETOMBÉES)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 02

Développement Économique 02 (DE 02) est un organisme régional né de la volonté des 5 MRC de la région d'unir leur expertise et leur compétence pour initier et piloter des projets structurants dont les enjeux dépassent les barrières territoriales de chacune de MRC. Les projets pilotés par DE 02 sont :

- Le Comité de maximisation des retombées économiques régionales (CMAX Retombées);
- Le Comité de maximisation des infrastructures de transport régionales (CMAX Transport);
- La base de données régionale des entreprises (BDE-02), Journal des offres, Emplois02.ca;
- La gestion et l'opération d'un fonds d'investissement dédié à la transformation de l'aluminium (FRTA-02) de Rio Tinto;
- La plateforme de financement participatif la Ruche Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Le prolongement du réseau gazier au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

COMITÉ DE MAXIMISATION DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES (CMAX RETOMBÉES)

Le CMAX Retombées a vu le jour suite à l'annonce de la construction de l'aluminerie Alma de Rio Tinto à la fin des années 1990. Suite aux résultats positifs de cette initiative et à l'annonce de plusieurs grands projets pour la région, le CMAX Retombées a procédé à l'embauche d'une ressource permanente en 2006. Développement Économique 02 (anciennement nommé l'Association des CLD du Saguenay-Lac-Saint-Jean), qui regroupe, sur une base volontaire, les cinq organismes de développement économique des MRC de la région, en collaboration avec d'autres partenaires, pilote cette démarche d'optimisation des retombées économiques régionales des grands projets régionaux et nationaux. Sa mission est de s'assurer que les entreprises régionales puissent profiter au maximum des retombées économiques des grands projets et des grands réseaux d'achats sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi que celles liées au développement des territoires nordiques.

Objectifs du CMAX Retombées:

- Développer des relations d'affaires basées sur le concept gagnant-gagnant entre les entreprises de la région et les donneurs d'ordre;
- S'assurer que les entreprises régionales obtiennent toute l'information pertinente sur les projets et leur permettre d'avoir accès aux appels d'offres;
- Accompagner les entreprises afin qu'elles deviennent autonomes et performantes dans la recherche et l'obtention de contrats.

Bénéfices mutuels du CMAX Retombées:

Le concept de maximisation est un outil essentiel pour la région et le grand donneur d'ordre qui en retirent mutuellement les bénéfices suivants :

Pour la région

- Maximise les retombées économiques;
- Développe l'expertise de ses entreprises;
- Encourage les entreprises à travailler en collaboration;
- Maximise la création d'emplois pendant la construction et l'opération du nouveau projet.

Pour le grand donneur d'ordre

- Maximise l'intégration économique régionale de son projet;
- Diffuse l'information sur son projet;
- Bénéficie de l'expertise acquise au fil des ans par le CMAX Retombées;
- Lui donne une meilleure connaissance du potentiel des entreprises de la région;
- Créer une interface efficace entre le donneur d'ordre et les entreprises de la région.

Contribution du CMAX Retombées au projet GNL Québec

Avec la reconnaissance du CMAX Retombées par les grands donneurs d'ordre et le succès constaté de notre approche, concrétisée par une proportion appréciable des projets participants réalisés par nos entreprises régionales, nous allons travailler de concert avec GNL Québec pour que les entrepreneurs de la région puissent participer activement à la réalisation du projet.

En effet, le CMAX Retombées et GNL Québec ont signé, en décembre dernier, une entente de collaboration adaptée aux réalités du projet GNL Québec et aux capacités du CMAX Retombées. L'entente intervenue entre GNL Québec et le CMAX Retombées créera des conditions pour faciliter et prioriser l'obtention de contrats pour les entreprises de la région.

Plus spécifiquement, l'entente prévoit que :

- GNL Québec dressera et mettra notamment à jour une liste de contrats ou de besoins potentiels en biens et services pouvant représenter un impact pour l'économie régionale, ceci à tous les stades du projet, liste qui sera transmise en temps réel au CMAX Retombées.
- GNL Québec fera également connaître au CMAX Retombées ses besoins en matière de main-d'œuvre et de formation (phase de construction et d'opération) afin de garder le milieu régional informé et en mesure de prévoir et de s'adapter harmonieusement et à l'avance aux différentes situations et demandes potentielles.
- GNL Québec fera connaître au CMAX Retombées, le calendrier d'octroi des contrats, ainsi que les lots d'approvisionnement applicables à venir, pour qu'il puisse communiquer en temps opportun ces informations stratégiques aux entreprises régionales;
- GNL Québec et le CMAX Retombées tiendront régulièrement des rencontres, par l'entremise d'un comité de suivi des retombées régionales du projet;
- GNL Québec autorise le CMAX Retombées à lui suggérer et à discuter de clauses aux devis des appels d'offres du projet;
- GNL Québec et CMAX Retombées s'engagent à collaborer mutuellement à la qualification d'entreprises régionales;
- CMAX Retombées fera connaître à GNL Québec, les entreprises pouvant se qualifier comme fournisseurs;
- CMAX Retombées organisera, en collaboration avec GNL Québec, des salons de la sous-traitance;
- CMAX Retombées organisera des séances d'information et d'autres activités sur le projet;

- CMAX Retombées fera connaître aux chercheurs d'emplois, les entreprises pouvant les embaucher;
- CMAX Retombées recherchera, classera et constituera des listes/bottins permettant l'envoi rapide des appels d'offres aux entreprises régionales ayant le potentiel d'y répondre;
- GNL Québec s'engage à partager l'information concernant l'adjudication des contrats.

L'utilité de la base de données des entreprises régionales

Pour accomplir efficacement sa mission, le CMAX Retombées travaille, notamment, à partir de la base de données des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean (que le CMAX met à jour régulièrement) et d'une interface de communication (BDE-02). Cette base de données et cette interface permettent au CMAX de :

- Maintenir une veille stratégique des divers appels d'offres sur les sites Internet spécialisés (Merx, SEAO, Hydro-Québec, Centre d'approvisionnement gouvernemental (CAG), etc.);
- Analyser les appels d'offres et identifier rapidement les entreprises régionales pouvant répondre aux critères recherchés;
- Diffuser, auprès des entreprises régionales, les appels d'offres régionaux et québécois, ainsi que ceux touchant le développement des territoires nordiques;
- Réaliser un suivi des appels d'offres (acquisition par les entreprises, publication des adjudicataires sur les réseaux sociaux).

Le CMAX Retombées : des résultats probants

En favorisant la participation des entreprises régionales aux grands projets, le CMAX Retombées a contribué à l'augmentation de la capacité des entreprises et équipementiers, notamment sur le plan du savoir-faire, de la capacité financière et de leur notoriété auprès des donneurs d'ordre. Les entrepreneurs régionaux ont bien sûr consenti d'importants investissements pour ce faire et ont ainsi franchi des seuils leur permettant maintenant de participer plus intensément aux grands projets nationaux et internationaux.

Voici quelques exemples de projets réalisés dans la région sur lesquels le CMAX Retombées est intervenu et du niveau de retombées régionales atteint.

TABLEAU 1 : NIVEAU DE RETOMBÉES AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN DE PROJETS SUR LESQUELS LE CMAX RETOMBÉES EST INTERVENU

| PROJETS | ESTIMÉ INITIAL DES RETOMBÉES RÉGIONALES | NIVEAU EFFECTIVEMENT CONSTATÉ DES RETOMBÉES RÉGIONALES |
|--|---|--|
| Centrale Péribonka (HQ) | 335 millions \$ | 554 millions \$ (+ 65 %) 80 % de toute la main d'œuvre |
| Centrale Eastmain 1A-Sarcelle (HQ) | 216 millions \$ | 392 millions \$ (+ 81 %) 25 % de toute la main-d'œuvre |
| Aluminerie AP-60 (Rio Tinto) | 40 % des contrats | 50 % des contrats (550 millions \$) 90 % de toute la main-d'œuvre |
| Reconstruction de la 175 à 4 voies (MTQ) | Non précisé | 60 % des contrats |
| L'expertise des entreprises de la région, jumelée à la contribution du CMAX Retombées a conduit à ces résultats | | |

PORTRAIT RÉGIONAL DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Démographie

- **Depuis les années 1980, la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean est en déclin** : passant de 299 864 habitants en 1986 à 276 509 lors du dernier recensement de 2016, soit une perte nette de 23 355 habitants ou de 7,8 %. Dans le cas de la Région Métropolitaine de Recensement de Saguenay, la diminution atteint même 13 % pour cette période. Toujours pour la même période, la population de l'ensemble du Québec s'est accrue de 28,3 %.
- **Alors que traditionnellement la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean était plus jeune que celle du Québec, la situation est maintenant inversée** : en 20 ans, la proportion des 0-19 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean est passée de 29,6 % en 1996 à 20,4 % en 2016, une diminution de 31,1 %. Au Québec cette proportion est passée de 25,9 % en 1996, à 21,6 % en 2016.
- **La proportion des gens en âge de travailler demeure relativement stable au Saguenay-Lac-Saint-Jean** : en 20 ans, la proportion des 20-64 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean en 1996 était de 60,4 % et de 58,8 % en 2016. Au Québec cette proportion est demeurée stable également, passant de 62,2 % en 1996 à 60,1 % en 2016.

- **Alors que traditionnellement la population du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait moins de 65 ans et plus que celle du Québec, la situation est maintenant inversée** : en 20 ans, la proportion des plus de 65 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean a plus que doublé, passant de 10,1 % en 1996 à 20,8 % en 2016. Au Québec cette proportion est passée de 11,9 % en 1996, à 18,3 % en 2016.
- **Des perspectives démographiques régionales toujours négatives** : selon l'Institut de la statistique du Québec, d'ici 2041, le Saguenay-Lac-Saint-Jean va encore perdre 15 500 habitants, soit l'équivalent de la population de notre 3e ville en importance, Dolbeau-Mistassini. La population régionale, va donc continuer à décroître de 5,6 % durant cette période, alors qu'au contraire, elle s'accroîtra de 13,7 % dans le reste du Québec.
- **Saguenay n'échappera pas au déclin démographique**, perdant 6 900 résidents d'ici 2041, soit une baisse de 4,1 %. Pour cette période, ce sera la seule ville de plus de 100 000 habitants au Québec en baisse démographique, alors que Lévis verra sa population accroître de 7,7 % durant cette période, Trois-Rivières de 8,1%, la Ville de Québec de 11,3 %, Longueuil de 16,4 %, Montréal de 18,5 %, Gatineau de 19,2 % et Sherbrooke de 20,0 %.
- En 2009, Saguenay était la 6e ville en importance au Québec, après Montréal, Longueuil, Québec, Laval et Gatineau. En 2010, Sherbrooke la dépassait, en 2019, c'était au tour de Lévis, en 2032 ce sera Trois-Rivières et en 2038, ce sera Terrebonne. À ce moment, Saguenay sera donc la 10e ville du Québec, avec Saint-Jean-sur-Richelieu, Brossard et Drummondville sur ses talons.
- **Un bilan migratoire depuis longtemps négatif** : dans les 20 dernières années, 27 000 personnes ont quitté la région au profit d'autres régions du Québec, dont 22 000 personnes entre 1996 et 2006 seulement. Lorsqu'elles ont quitté la région, la majorité des personnes étaient âgées entre 20 et 34 ans. Leur exode était notamment dû au contexte difficile du marché du travail régional.
- Le bilan migratoire de la région a continué à se détériorer au cours des huit dernières années, alors que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a continué de perdre des habitants au profit des autres régions du Québec, notamment celles de la Capitale Nationale et de l'Estrie (voir graphique 1). Par exemple, le déficit total pour 2016-2017 s'est chiffré à 710 départs et celui de 2017-2018 à 554 départs. En fait, depuis vingt ans, le bilan migratoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'a été positif qu'à deux reprises.

Structure économique

- **Un important secteur primaire régional** : le secteur primaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte en 2016, pour 5,1 % du total des emplois, contre 2,5 % au Québec. Cette surreprésentation provient, entre autres, du fait que la région abrite le plus important parterre de coupe forestière du Québec. Notons qu'en 1996, le secteur primaire régional représentait 6,1 % du total des emplois;
- **Le secteur de fabrication est en net recul dans la région** : le secteur de la fabrication au Saguenay-Lac-Saint-Jean compte en 2016, pour 11,5 % du total des emplois, contre 11,0 % au Québec. Le fait le plus significatif est cependant de constater qu'en 1996, ce même secteur régional de la fabrication représentait alors 18,5 % du total des emplois, soit une baisse de près de 40 % en 20 ans. En fait, de 1996 à 2016, pas moins de 6 000 postes bien rémunérés ont disparu dans le secteur de la fabrication au Saguenay-Lac-Saint-Jean, contribuant d'autant à la tendance constatée à l'appauvrissement économique régional. Depuis 20 ans, c'est un près de deux emplois manufacturiers sur cinq qui ont disparu dans la région, une diminution deux fois plus rapide que celle observée ailleurs au Québec;
- **Le secteur régional de la construction est sur une belle lancée** : le secteur de la construction au Saguenay-Lac-Saint-Jean compte en 2016, pour 7,5 % du total des emplois, contre 6,1 % au Québec. Le fait le plus significatif est cependant de constater qu'en 1996, le secteur régional de la construction ne représentait alors que 4,9 % du total des emplois, donc une nette progression de 25 % en 20 ans, surtout attribuable au sous-secteur de la construction industrielle/institutionnelle. En fait, en terme réel, de 1996 à 2016, 3 700 nouveaux postes à temps plein ont été créés dans les entreprises de construction régionales;
- **Un secteur tertiaire largement dominant** : en 2016, le grand secteur tertiaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean représente 75,9 % de tous les emplois de la région (versus 80,4 % au Québec). Comme ce secteur représentait 70,5 % des emplois de la région en 1996, il s'est accru de 7,7 % en 20 ans au Saguenay-Lac-Saint-Jean, alors qu'il progressait de 9,4 % au Québec (passant de 73,5 % de tous les emplois québécois en 1996 à 80,4 % en 2016).

Conditions de vie/Économie

- **Toute proportion gardée, les emplois sont de moins en moins payants au Saguenay-Lac-Saint-Jean** : le revenu moyen d'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean est passé de 108,7 % de la moyenne du Québec en 1986, à 97,9 % en 1996, à 93 % en 2016, puis à 91,8 % en 2020;

- **Une population plus dépendante des revenus de transfert des gouvernements** : en 2015, 27,6 % du revenu disponible des résidents du Saguenay-Lac-Saint-Jean (soit 6 986 \$ par habitant) provenait des transferts de gouvernements, alors qu'en moyenne au Québec cette proportion était de 23 % (soit 6 166 \$ par habitant). Le Saguenay-Lac-Saint-Jean affiche le quatrième taux de dépendance aux transferts gouvernementaux le plus élevé parmi les 17 régions du Québec.
- **La région crée moins de richesse par habitant que la moyenne du Québec** : en 2015, le produit intérieur brut (PIB) par habitant, soit la valeur totale de l'ensemble de la richesse produite par habitant, était de 38 397 \$, un niveau inférieur de 9,7 % par rapport à la moyenne du Québec (42 507 \$), un écart de 4 110 \$ par an par habitant par rapport au Québec. De plus de 2016 à 2020, le PIB par habitant dans la région s'est accru d'une moyenne de 2,2 % par an, versus 3,8 % par an au Québec, ce qui accentue chaque année le retard économique de la région;
- **L'indice de développement économique global de la région est en recul et est inférieur à la moyenne du Québec**: l'indice de développement économique global est calculé par l'Institut de la Statistique du Québec et il repose sur quatre composantes : la démographie, le marché du travail, le revenu et la scolarité. En 2016 (la dernière année disponible), l'indice de développement économique du Saguenay-Lac-Saint-Jean a reculé pour s'établir à 93,2 points, après avoir augmenté de 2014 à 2015.
- **L'investissement privé est en baisse** : de 2013 à 2017, l'investissement privé a diminué de 7,8 % par an en moyenne au Saguenay-Lac-Saint-Jean, comparativement à un recul moyen de 3,7 % au Québec. En 2016, l'investissement privé a même diminué de 25,6 % dans la région, pour atteindre 592 millions \$. Au Québec, une hausse de 5,5 % a été observée pour la même période.
- Le recul des investissements dans la région s'est poursuivi en 2018, avec un autre recul de 5 % cette fois-ci, alors qu'ils s'accroissaient de 5,1 % pour l'ensemble du Québec. Cette importante série de reculs de l'investissement régional résulte de la fin de la période de construction de plusieurs grands projets;
- **Au net (créations moins pertes), la région crée très peu de nouveaux emplois**: les besoins nets de main-d'œuvre au Saguenay-Lac-Saint-Jean sur l'horizon 2019-2023 proviendront à 95 % du remplacement de départs à la retraite (78 % au

Québec) et de seulement 5 % de nouvelles créations d'emplois (22 % au Québec);

- **Plus de chercheurs d'emplois qu'ailleurs** : en 2019, le Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait trois chercheurs d'emploi par poste vacant, ce qui place la région à ce chapitre au 14e rang sur les 17 du Québec.

Les impacts de la pandémie de la COVID-19 sur l'économie de la région

L'actuelle pandémie de coronavirus aura des impacts sanitaires, financiers et économiques considérables sur l'ensemble des sociétés mondiales, dont le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les sévères mesures de confinement liées à la COVID-19 ont eu des impacts extraordinaires et immédiats sur l'emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Ces mesures de confinement, mises en place à partir de mars 2020, ont fait perdre leurs emplois à 41 500 personnes dans la région, en moins d'une semaine. En termes de comparaison, ce chiffre représente l'équivalent de tous les emplois de Chicoutimi et d'Alma. Avant la pandémie, il y avait 8 500 personnes à la recherche d'un emploi dans la région, soit 6,2 % de la population active. En ajoutant les 41 500 pertes d'emplois dues à la pandémie, la région a donc vu environ 50 000 personnes, soit 36,5 % de la population active, sans-emploi, un niveau jamais vu. Au pire de la crise, seules 79 000 personnes ont pu conserver leur emploi au Saguenay-Lac-Saint-Jean, soit le nombre d'emplois que la région comptait en 1966, un recul de 55 ans ! Cependant, bien que sans-emplois, les 41 500 personnes de la région touchées par la COVID-19 ont pu bénéficier de divers programmes d'aide, dont la Prestation canadienne d'Urgence. Environ 38 000 personnes du Saguenay-Lac-Saint-Jean ont eu recours à ce programme au plus fort de la crise.

À partir de la mi-avril, tout en continuant à lutter efficacement contre la pandémie, une partie de la population a pu commencer à retourner au travail, dans des conditions sécuritaires bien sûr. La première étape en ce sens a été la mise en place d'un autre programme gouvernemental, la subvention salariale de 75 %, qui a alors permis aux employeurs régionaux de rappeler au travail une partie de ces 41 500 personnes. Le 20 avril, les travailleurs de la construction résidentielle de la région (un potentiel de 6 000 retours au travail) ont reçu l'autorisation de reprendre le boulot. Le 4 mai, les travailleurs du commerce de détail (hors centres commerciaux) recevaient à leur tour l'autorisation de retourner au travail. C'est un potentiel de 6 500 retours au travail dans ce cas-ci. Le 11 mai, autour de 9 000 travailleurs du secteur manufacturier et de la construction industrielle/institutionnelle se voyaient autorisés à retourner au travail. Donc, dans la semaine du 11 mai, si tous ces travailleurs/travailleuses ont pu effectivement reprendre le travail, environ la moitié de l'ensemble de celles et ceux qui ont perdu leurs emplois en lien avec la COVID-19 aura repris le travail, ramenant le taux de personnes à la recherche

d'un emploi dans la région autour de 20 %.

À la mi-mai 2020, environ 20 000 personnes étaient toujours privées de leurs emplois dans la région, principalement dans les centres commerciaux, l'hébergement/restauration, les services personnels, le secteur des arts, des services professionnels et le secteur primaire.

Dans la région comme ailleurs au Québec, retrouver effectivement le même nombre d'emplois qu'avant la pandémie sera probablement impossible. Par exemple, dans le secteur de l'hôtellerie/restauration régional, où environ 6 000 postes perdus sont en jeu au sein de 600 entreprises, les associations professionnelles des restaurateurs anticipent jusqu'à 50 % de fermetures définitives.

Les conséquences économiques de la pandémie seront gigantesques, et bien que nos gouvernements aient déployé rapidement de nombreux programmes de soutien, le retour à une situation économique stabilisée nécessitera des efforts titanesques, et ce vraisemblablement durant plusieurs années. Les impacts de la pandémie de la COVID-19 pourraient donc accroître la perte de vitesse socioéconomique déjà amorcée depuis plusieurs décennies de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

INTÉRÊT ENVERS LE PROJET

CONTRIBUER A INVERSER LES TENDANCES LOURDES AU DÉCLIN DE LA RÉGION

Historiquement, l'exploitation de nos ressources naturelles a assuré à notre région son développement et des emplois décents à des milliers de nos concitoyens, concitoyennes, en même temps qu'elle assurait la prospérité des grandes entreprises des secteurs de la forêt, du papier, et de l'aluminium. En ce début de nouveau millénaire, le Saguenay-Lac-Saint-Jean demeure parmi les régions du Québec les plus riches en ressources naturelles. Malheureusement, leur exploitation n'est plus aussi génératrice d'emplois que ce fut le cas par le passé, avec des conséquences sociodémographiques déjà visibles.

En effet, contrairement au Québec qui enregistre une croissance démographique continue, le Saguenay-Lac-Saint-Jean voit déjà sa population diminuer au cours des dernières années, en raison d'un phénomène d'émigration qui touche particulièrement les jeunes. Le poids démographique de la région est donc passé de 4,6 % de la population totale du Québec en 1986, à 3,3 % en 2018, soit une diminution de 30 % de l'importance relative de la population de la région par rapport à celle du Québec.

Insuffisamment diversifiée et marquée par son éloignement des grands centres, l'économie du Saguenay-Lac-Saint-Jean est encore largement tributaire des ressources naturelles. L'activité industrielle est toujours concentrée au sein de grandes entreprises

des secteurs de la forêt et de l'aluminium qui œuvrent principalement au stade de la première transformation (bois d'œuvre, pâte à papier, aluminium de première fusion). Les grandes papetières, les producteurs de bois et les producteurs d'aluminium regroupent encore à eux seuls près de 60% des emplois manufacturiers.

La diminution de 30 % de l'importance relative du poids de la région par rapport au Québec est révélatrice des multiples tendances lourdes négatives qui affectent le Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis de trop nombreuses années :

- Un taux d'emploi systématiquement plus faible que dans le reste du Québec;
- Au net (créations moins pertes), la région crée très peu de nouveaux emplois;
- Un taux de chômage plus élevé que la moyenne du Québec;
- Une rémunération des travailleurs de moins en moins élevée par rapport à la moyenne du Québec;
- Une population plus dépendante des transferts des gouvernements que la moyenne du Québec;
- Une économie peu diversifiée et qui repose sur des secteurs économiques en rationalisation d'emplois (aluminium, bois);
- Un secteur manufacturier en net recul en termes d'emplois;
- Une région où il se crée moins de richesse par habitant que la moyenne du Québec;
- Une région avec un niveau d'investissements plus bas que la moyenne du Québec (surtout en termes d'investissements privés) et à la baisse depuis plusieurs années;
- Une population qui vieillit plus rapidement que la moyenne du Québec;
- Une population en diminution et avec des perspectives démographiques à la baisse d'ici 20 ans;
- Un bilan migratoire négatif (départ de 27 000 personnes en 20 ans);
- Un indice de développement économique global en recul et inférieur à la moyenne du Québec;
- Une région fortement touchée au niveau économique par la COVID-19.

L'économie et la démographie de la région sont donc en panne, et ce depuis plusieurs années. Pour inverser ces tendances lourdes, un sérieux coup de barre s'impose donc.

En ce sens, la concrétisation de projets d'envergure, comme GNL Québec permettrait en plus d'une diversification au niveau des emplois, une relance socioéconomique régionale.

L'expertise déjà développée par nos entrepreneurs durant leur participation aux grands projets, ainsi qu'une main-d'œuvre qualifiée et disponible sont autant d'atouts stratégiques pour permettre à la région de profiter au maximum de ce grand projet. De plus, comme GNL Québec opère dans le secteur énergétique, il permettra à nos entrepreneurs régionaux de développer une nouvelle expertise des plus profitables.

DÉVELOPPEMENT DE LA ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DE SAGUENAY

En juin 2016, Port Saguenay a été reconnu par le Gouvernement du Québec comme l'une des seize zones industrialo-portuaires (ZIP) du Québec. D'une superficie de 10 kilomètres carrés, cette ZIP est entièrement constituée de terrains disposant d'un zonage industriel lourd et sont la propriété de l'Administration portuaire. Directement adjacent au terminal maritime de Grande-Anse, la zone se présente sur des terrasses en plateaux qui surplombent le Saguenay.

Bien que disposant déjà de plusieurs avantages concurrentiels, la ZIP ne dispose pas encore de certains éléments pour accueillir de grands projets, soit :

- Système d'égouts, corridor de service, aménagement des terrains et approvisionnement en eau industrielle;
- Alimentation en gaz naturel;
- Eau de procédé et de protection d'incendies;
- Système de manutention mécanisé multiusagers;
- Rampe Ro-Ro (Roll-on/Roll-off).

Ces installations sont nécessaires pour le développement de la ZIP du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'implantation du projet de GNL Québec faciliterait et justifierait les investissements nécessaires pour compléter le développement de la ZIP. Celle-ci est de première importance pour positionner le Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'échelle mondiale en augmentant la compétitivité de son attractivité industrielle.

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES IMPORTANTES ET STRUCTURANTES

Investissements, emplois et diversification

Développement Économique 02 se réjouit tout particulièrement des importantes retombées économiques qui résulteront du projet de GNL Québec sur tout le Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Le projet contribuera positivement à l'essor de secteurs stratégiques générant des retombées directes et indirectes, tant dans sa phase de construction que d'opérations, soit par l'embauche de personnel ou par l'octroi de contrats à plusieurs entrepreneurs régionaux spécialisés. Ce faisant, il contribuera à la consolidation d'entreprises partout dans la région.

Par exemple, sur les 9 milliards \$ d'investissements directs de construction, nous estimons que 25 %, soit 2,3 milliards \$ reviendront à des entreprises du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Le chantier devant s'échelonner sur 48 mois, c'est une moyenne annuelle de 562 500 000 \$ de retombées économiques régionales qui est à prévoir. Il s'agit là du plus important montant de retombées économiques régionales jamais observé au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les entreprises qui bénéficieront de ces contrats seront principalement celles œuvrant dans les domaines de l'excavation, du terrassement, du forage/dynamitage, des ateliers de fabrication sur plans et devis (pour réaliser les diverses composantes métalliques des installations), des services d'ingénierie, de l'arpentage, des valves, de la tuyauterie, de l'électricité, l'instrumentation/contrôle, du coffrage de béton et de la construction industrielle. Les entreprises régionales des mêmes secteurs seront appelées à assurer l'entretien et la maintenance futurs des installations de GNL Québec à Grande-Anse. Notons que les entreprises associées aux domaines des valves/tuyauteries industrielles ainsi que de l'instrumentation/contrôle de procédés feront partie des expertises particulières qui seront requises par ce projet.

Lors de la phase de construction, GNL Québec prévoit créer 6000 emplois, dont 4 000, directement sur le site en période de pointe. Ces emplois auront un impact considérable sur le secteur régional de la construction industriel, un des seuls secteurs économiques en croissance au Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis 20 ans.

La concrétisation au Saguenay-Lac-Saint-Jean d'un projet de l'envergure de GNL Québec sera une occasion unique se structurer une toute nouvelle filière industrielle qui pourra prendre le relais en termes de croissance des filières déjà existantes dans la région (aluminium, bois). L'émergence de cette nouvelle filière économique d'envergure

permettra d'attirer dans la région une partie de 27 000 personnes qui l'ont quitté depuis 20 ans, en créant de nombreux emplois de qualité et en diversifiant significativement la base économique actuelle de la région. Outre le projet de GNL Québec lui-même, cette nouvelle filière économique pourrait s'articuler en réalisant notamment :

- Une usine associée de production d'hydrogène. La présence dans la région d'une telle usine d'hydrogène deviendrait alors un important facteur de localisation pour une usine d'engrais à base d'azote (dont les coûts d'immobilisations seraient grandement diminués par la présence d'une usine d'hydrogène) ;
- Une usine associée de production d'engrais à base d'azote. Aucune usine de ce type n'existe actuellement dans l'est du Canada ;
- La maximisation de la participation régionale à la politique de carboneutralité de GNL Québec qui vise à compenser ou à fournir comme matière première les 421 000 tonnes par an de CO₂ que les installations de liquéfaction de gaz produiront. Cette politique sera à la source de plusieurs projets potentiellement très intéressants pour la région, dont, entres autres :
 1. La production d'hydrogène (éventuellement associée à la production d'engrais à base d'azote).
 2. La mise en place de serres, qui pourraient utiliser la chaleur résiduelle du procédé de liquéfaction du gaz, mais aussi « nourrir » les productions avec le CO₂ émis par l'usine de GNL Québec, toutes les plantes se nourrissent en effet de CO₂ (photosynthèse).
 3. Un programme de reboisement régional pour capter une partie du CO₂ émis par l'usine de GNL Québec.
- La production de biogaz renouvelable à partir de la biomasse régionale. La production récurrente de biogaz renouvelable à partir des résidus forestiers actuellement non valorisés pourrait être introduite dans le circuit du projet de GNL Québec. GNL Québec devrait s'engager à acheter toute quantité de biogaz renouvelable à un prix compétitif, facilitant la mise en place de cette nouvelle filière.
- La récupération par des utilisateurs externes potentiels, à des coûts très compétitifs, de la chaleur résiduelle émise par le procédé de liquéfaction du gaz de GNL Québec devrait être convenue dès le départ du projet, et ce pour toute sa durée d'opération. La récupération d'une partie de cette chaleur résiduelle permettrait potentiellement de chauffer des serres, des bassins d'eau

(aquaculture), d'alimenter des séchoirs à bois, de produire du biocarburant à partir de la biomasse forestière, etc.

Pour sa phase d'opérations, GNL Québec prévoit créer 320 emplois dans la région, en plus de procurer de nombreux mandats externes à des entreprises spécialisées. Développement Économique 02 se réjouit de constater que l'entreprise mettra en œuvre des mesures favorisant l'embauche d'une main-d'œuvre et d'entrepreneurs régionaux. Les 320 nouveaux emplois directs générés dans la région par GNL Québec, de même que les nouveaux emplois potentiels pouvant découler de la mise en place d'une nouvelle filière économique associée à GNL Québec seront des emplois spécialisés, permanents et très bien rémunérés.

Développement Économique 02 croit que face à cette offre d'emplois régionaux de qualité, une partie des 27 000 personnes qui ont quitté la région depuis 20 ans, notamment en raison de la rareté des emplois, pourraient grandement être intéressés à un retour au Saguenay-Lac-Saint-Jean. En fait, en plus des travailleurs/travailleuses déjà disponibles dans la région, ces milliers de personnes constituent une banque de travailleurs potentiels hautement stratégique qui ont encore des ancrages ici. Il est illusoire de croire que toutes ces personnes, qui ont autour de 45 ans aujourd'hui et qui sont bien établies, reviendront dans la région, mais plusieurs démontrent de l'intérêt à revenir. Il y a là un important bassin potentiel de travailleurs spécialisés et expérimentés qui s'ajoute à la main-d'œuvre régionale disponible.

Comme Développement Économique 02 le voit, l'arrivée d'un projet comme GNL Québec est non seulement la réalisation du plus important investissement de l'histoire de la région, mais il ouvre aussi la possibilité unique de développer autour du projet lui-même, toute une grappe d'usines qui créeront beaucoup d'autres emplois de qualité et beaucoup de nouvelles opportunités de développement, concrétisant enfin une réelle diversification de l'économie de la région.

LES CONSIDÉRATIONS ENVIRONNEMENTALES

Pour favoriser un développement économique solide et assurer la prospérité des générations futures, les décisions prises aujourd'hui se doivent d'être fondées sur des informations de qualité afin d'atténuer au maximum les impacts environnementaux des nouveaux projets.

Tous les grands projets réalisés dans la région depuis une quinzaine d'années, et auxquels le CMAX Retombées a été associé, ont priorisé ces éléments et leurs promoteurs respectifs se sont donné les outils pour y parvenir.

Ces outils doivent permettre la diffusion d'une information pertinente, de réaliser un suivi efficace du projet et offrir la possibilité d'apporter des suggestions lorsque des ajustements sont nécessaires. De cette manière, on s'assure que les ressources utilisées produisent des bénéfices sociaux et économiques durables, sans entraîner d'impacts environnementaux néfastes dans le futur.

De plus, de meilleures décisions sont prises lorsque des personnes de divers horizons se réunissent, apprennent et en arrivent à un consensus.

Pour ce qui est de l'établissement d'un consensus sur la contribution nette du projet à l'émission de GES, Développement Économique 02 tient à rappeler que :

- Le futur GNL produit par GNL Québec à Port Saguenay génèrera 85 % moins de GES par tonne que la moyenne observée dans le monde. Aucun autre projet de GNL n'émettra moins de GES par tonne;
- GNL Québec s'est engagée à compenser entièrement les 421 000 tonnes annuelles de GES que son complexe émettra. Dans la mesure où un suivi de cet engagement sera réalisé, le projet sera alors effectivement à 100 % carboneutre;
- Le gaz naturel sera largement utilisé pour de nombreuses années encore comme énergie de substitution au charbon dans le monde. Ce faisant, il produira 50 % moins de GES par tonne que ce que l'actuelle combustion du charbon génère.

Pour toutes ces raisons, Développement Économique 02 croit fermement que le GNL qui sera produit par GNL Québec sera une énergie de transition vers un monde qui émettra moins de GES.

Afin de favoriser un développement économique durable, Développement Économique 02 recommande que des suivis environnementaux rigoureux soient mis en place dès la phase de construction et pendant les opérations de GNL Québec, en concertation avec le milieu, comme ceux prévus à l'étude d'impact sur l'environnement.

EN CONCLUSION

En conclusion, Développement économique 02 estime que le projet de complexe de liquéfaction de gaz naturel à Grande-Anse de GNL Québec est un projet stratégique exceptionnel pour assurer une transition vers le redéveloppement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Sachant que la région est en perte de vitesse socioéconomique depuis plusieurs décennies, la concrétisation d'un projet de cette envergure, le plus important investissement de l'histoire de la région et du Québec, sera non seulement une extraordinaire opportunité pour nos entreprises régionales lors de sa phase de construction de quatre ans, mais aussi la bougie d'allumage pour l'émergence d'une nouvelle filière économique de diversification pour la région.

En effet, en plus du complexe de liquéfaction de gaz naturel, toute une série de nouvelles opportunités économiques remarquables s'ouvre pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean avec la concrétisation du projet GNL Québec : une usine d'hydrogène, une usine d'engrais azoté, les effets structurants de la politique de carboneutralité du projet (reboisement forestier), la récupération de la chaleur résiduelle du procédé (pour chauffer des serres, des bassins de production de poissons, pour produire des biocarburants à partir de la biomasse régionale résiduelle, etc.), la production de biogaz renouvelable, etc.

Ces initiatives diminueront la dépendance internationale du Québec en matière agricole (engrais produits ici, production locale à partir de serres et de bassins aquicoles), en matière énergétique (biogaz renouvelable et biocarburants québécois), contribueront à l'atteinte des cibles québécoises de réduction de GES émis (biocarburant québécois, séquestration du carbone associé à une intensification du reboisement régional, biogaz québécois renouvelable, production agricole et aquicole locale accrue) et créeront de la richesse et des emplois en région, contribuant enfin à inverser les tendances démographiques négatives qui affligent le Saguenay-Lac-Saint-Jean depuis des décennies.

De plus, le projet apporte également une contribution importante au développement de la zone industrialo-portuaire (ZIP) de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En effet, en l'accueillant, Port Saguenay pourra compléter ses infrastructures et services disponibles sur sa zone industrialo-portuaire.

Développement Économique 02 croit fermement que le GNL qui sera produit par GNL Québec sera une importante énergie de transition vers un monde qui émettra moins de GES.

Développement Économique 02 :

- Donne son appui au projet;
- Invite GNL Québec à respecter l'entente de collaboration signée avec le Comité de maximisation des retombées économiques (CMAX Retombées) de Développement Économique 02, et à poursuivre son travail de collaboration afin de maximiser les retombées économiques sur toute la région, de la construction aux opérations de cet important projet;
- S'engage à informer, préparer, inviter et encourager les entreprises manufacturières, les équipementiers et les firmes-conseils de la région à participer à toutes les étapes de la construction et des opérations de ce complexe, ceci afin, entre autres, de faciliter le transfert de connaissances et l'acquisition maximale de nouveaux savoir-faire à l'échelle régionale;
- Demande à GNL Québec de maximiser régionalement sa politique de carboneutralité (notamment via l'accélération du reboisement régional et l'achat de biogaz produit à partir de la biomasse régionale), de rendre disponible à des fins de diversification économique régionale la chaleur résiduelle qui sera émise par son procédé d'opération, de prévoir un mode d'accès pour la région au gaz naturel liquéfié que l'usine produira, de collaborer à la mise en place d'une usine d'hydrogène et d'une usine d'engrais azoté, de collaborer à l'émergence d'une filière économique de production de biogaz;
- Développement Économique 02 recommande finalement que des suivis environnementaux rigoureux soient mis en place dès la phase de construction et pendant les opérations de GNL Québec, en concertation avec le milieu, comme ceux prévus à l'étude d'impact sur l'environnement.

ANNEXE

SOMMAIRE DU PROJET

Description

Construction et exploitation :

- a) d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel canadien, d'une capacité de 11 millions de tonnes par an;
- b) d'installations portuaires spécifiquement associées au projet sur le Saguenay.

Marché

Les 11 millions de tonnes de gaz naturel canadien qui seront annuellement liquéfiés par Énergie Saguenay sont destinés à être exportés comme source d'énergie de transition vers les marchés d'outre-mer (Europe et Asie).

En tant que combustible résidentiel, commercial ou industriel, le gaz naturel a trois atouts principaux.

- Premièrement, il représente la meilleure efficacité énergétique de toutes les énergies fossiles;
- Deuxièmement, c'est une énergie qui ne nécessite aucun stockage chez le consommateur;
- Troisièmement, c'est le combustible fossile qui émet le moins de CO₂, un tiers de moins que le pétrole et la moitié du charbon.

En tant que combustible, le gaz naturel sert au chauffage, à la cuisson, à la production d'électricité et comme carburant pour les véhicules terrestres et maritimes. Il y a déjà plus d'un million de véhicules de toutes sortes qui roulent au gaz naturel dans le monde.

Les usages du gaz naturel sont beaucoup plus larges que son utilité comme combustible. Par exemple, le gaz naturel est irremplaçable dans plusieurs procédés industriels stratégiques nécessitant une flamme pure à haute température, comme la production du verre. De plus, il est une des bases de l'industrie pétrochimique étant à la base de divers carburants, solvants, résines, de même que plusieurs distillats. Ces éléments sont les matières premières d'un large éventail d'autres industries, telles que celles du caoutchouc synthétique, de la transformation des plastiques, de la peinture, de l'encre, des adhésifs et des textiles synthétiques. Soulignons finalement que l'ammoniac (à la base des engrais azotés) est aussi un dérivé direct du gaz naturel.

Localisation

- Les installations de liquéfaction et d'expédition par voie maritime de gaz naturel seraient construites dans la zone industrialo-portuaire de port Saguenay dans le secteur du port de Grande-Anse, situé dans l'arrondissement de La Baie. Ce site bénéficie déjà du zonage industriel et est éloigné de toute zone densément peuplée.
- La mise en opération de l'usine de liquéfaction de gaz naturel d'Énergie Saguenay à Grande-Anse nécessitera la réalisation d'importants travaux d'infrastructures connexes, dont la construction d'une ligne de raccordement au réseau gazier national à haute pression via le projet Gazoduq. Les investissements requis pour la construction du gazoduc de raccordement sont estimés à 4,2 milliards \$ pour l'ensemble des 710 kilomètres prévus, dont 1,2 milliard \$ uniquement pour les 210 kilomètres qui traverseront le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.
- La construction, par Hydro-Québec, d'une ligne de raccordement au réseau électrique grande puissance (à un coût non connu à ce jour), sera également requise pour acheminer les 550 MW d'électricité nécessaire à l'opération du complexe.

Ces infrastructures connexes représentent des investissements supplémentaires majeurs qui dépasseront largement le milliard de \$, uniquement pour la partie de leur construction qui se réalisera sur le territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Principaux enjeux environnementaux soulevés

Enjeux A : Établissement d'un consensus sur la contribution du projet à l'émission nette de GES (Carboneutralité des installations, énergie de transition);

Enjeux B : Minimiser les impacts du transport maritime sur les bélugas.

Impacts économiques attendus de la phase de construction

- Les investissements requis (usine de liquéfaction et installations portuaires) sont de l'ordre de 9 000 000 000 \$. La durée prévue des travaux de construction est de 48 mois;
- Environ 6000 emplois directs et indirects, dont 4000 emplois directs sur le site en période de pointe;

- Retombées économiques de 605 millions \$ par an;
- Recettes fiscales de 100 millions \$ annuellement pour les gouvernements du Québec et du Canada.

Impacts économiques attendus de la phase des opérations

- Les opérations de GNL Québec créeront environ 1 100 emplois directs et indirects, dont 320 emplois directs à Saguenay. La mise en opération du complexe est prévue pour 2025;
- Retombées économiques de 810 millions \$ annuellement;
- Recettes fiscales de 110 millions \$ annuellement pour les gouvernements du Québec et du Canada.